



Contact Presse : MC&B
Marie-Claude Bessis : 06 80 64 18 81
com@sophia-antipolis.org

COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 29 octobre 2007

PME ET POLES DE COMPETITIVITE, UNE REALITE A RENFORCER

Le 3^{ème} Forum annuel des Pôles de Compétitivité
rassemblera pour la 1^{ère} fois PME et Pôles de compétitivité
le 9 novembre 2007 à Sophia Antipolis

*Un événement qui mettra en lumière les réussites comme les freins de l'insertion des PME
dans ces communautés nouvelles que sont les pôles
Avec de multiples exemples inédits au plan industriel et financier*

La troisième édition du Forum des Pôles de Compétitivité à laquelle participeront **Christine Lagarde**, ministre de l'Economie des Finances et de l'Emploi, **Christian Estrosi**, secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer, président du Conseil général des Alpes-Maritimes, **Jean Léonetti**, président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, député-maire d'Antibes Juan-les-Pins et **Pierre Laffitte**, sénateur des Alpes-Maritimes, président de la Fondation Sophia Antipolis, sera l'occasion de mettre en lumière le rôle joué par les PME dans les pôles de compétitivité. En avant-première, quelques éléments de réponses aux questions posées par le Forum.

1. L'évaluation des 71 pôles est lancée

71 pôles de compétitivité ont été labellisés depuis juillet 2005 dont 5 tout récemment Parmi eux figurent 17 pôles "mondiaux" ou "à vocation mondiale". Les PME représentent plus de 77% des entreprises membres des pôles.

L'évaluation globale de la politique des pôles de compétitivité par un organisme indépendant en cours de sélection va démarrer avant la fin de l'année et déboucher sur des résultats à l'été 2008. Cette évaluation globale selon 11 critères procèdera également à une analyse comparative des mesures de soutien public aux clusters dans les pays étrangers.

Dans le même temps, l'accompagnement des pôles existants et le soutien des projets de recherche et développement qui en seront issus sera mené au rythme prévu. Un cinquième appel à candidatures vient d'être clôturé et le choix des projets interviendra fin février 2008. A la suite des quatre premiers appels à projets, 313 projets de recherche et développement ont été retenus pour bénéficier d'un financement de près de 429 millions d'euros de l'Etat, auxquels s'ajoutent 233 millions d'euros des collectivités territoriales. L'Etat consacrera aux pôles comme prévu un total de 1,5 milliard d'euros d'ici 2008.

Cette évaluation permettra de reconduire et renforcer le soutien de l'Etat aux pôles ayant satisfait aux critères de l'évaluation mais aussi d'éclairer le gouvernement dans le choix des modalités de la poursuite de sa politique de soutien aux pôles de compétitivité au-delà de 2008 selon les conclusions du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires(CIACT).

2. Les PME pensent recherche

Pour mettre en réseau les acteurs de l'innovation que sont les grandes entreprises, les PME, les centres de formation et les unités de recherche publiques ou privées, il faut convaincre les patrons de PME qu'ils ont intérêt à s'impliquer dans un pôle et qu'en s'y associant ils ne perdront pas leur identité. C'est ainsi que les responsables des pôles **EMC2** en Pays de Loire et **Industries et Agro-ressources** en Champagne Ardenne et Picardie par exemple, sont très proactifs et sans cesse sur le terrain pour rencontrer les PME.

Pour aider les PME qui rejoignent leur pôle à formaliser leur projet de recherche, le pôle **Minalogic** à Grenoble organise régulièrement des sessions d'échanges particulièrement fertiles au cours desquelles elles peuvent confronter leurs idées avec des chercheurs et d'autres industriels.

Les pôles de compétitivité oeuvrent pour faire en sorte que les PME collaborent plus étroitement avec la recherche publique, à l'image de ce que fait Seso avec le Laboratoire d'Astrophysique de Marseille dans le cadre du pôle **Optitec**, mais également se lancent dans des projets ambitieux qu'elles n'auraient jamais pu mener seules. Les PME Neurelec (pôle **SCS**), APF (pôle **PASS**) et Wirecom Technologies (pôle **S²E²**) pourront en témoigner le jour du Forum.

3. Le coaching vers l'international

Faire partie d'un pôle c'est bénéficier du soutien d'un réseau et mener des actions communes à l'étranger notamment. Ainsi, la PME CLM Industrie a pu faire connaître ses équipements très spécialisés aux industriels du nucléaire britannique grâce à une mission en Grande-Bretagne organisée par le **Pôle Nucléaire Bourgogne**. Le pôle **Imaginove** à Lyon aide certaines PME à adapter leur offre et à nouer des contacts en fonction des pays cibles. Des adhérents au pôle qui n'avaient jamais pris l'initiative de faire appel aux organismes institutionnels (chambres de commerce) ou spécialisés ont commencé à lancer des activités à Dubaï et dans des pays de l'Est.

Forte de la reconnaissance internationale de son rôle dans le domaine de l'innovation, la Fondation Sophia Antipolis s'est vu confier par la Direction Générale des Entreprises (DGE) du MINEFE une mission d'appui au renforcement de l'action à l'international des pôles de compétitivité français. Notamment, elle va aider 15 PME innovantes, membres de pôles de compétitivité à s'associer à des partenaires européens pour participer à des programmes de recherche et à pénétrer les marchés porteurs de demain.

Les acteurs internationaux de l'innovation seront également présents au Forum puisqu'on attend des représentants de clusters allemands (de Bavière notamment car cette région vient de signer un accord avec la Fondation Sophia Antipolis) mais aussi de clusters britanniques, espagnols, belges, grecs, portugais... ainsi que d'une délégation de Chine. Pour nombre de ces pays, la France est déjà un exemple à suivre en cette matière.

4. La nécessité d'innover pour financer les projets

Le pôle remplit l'un de ses rôles primordiaux qui est d'apporter son soutien aux PME quand arrive la question du financement des projets en les aidant à obtenir des financements publics auprès du Fonds Unique Interministériel géré par la DGE, de l'ANR, d'Oséo, ou de la région. Ce rôle d'ingénierie financière a conduit certains

pôles à innover. Ainsi, le pôle **Mer PACA** a créé tout récemment le Fonds Marin. Ce fonds commun de placement à risques est destiné à prendre des participations dans des PME dont les fonds propres sont insuffisants.

Parmi les pôles labellisés récemment, **Finance Innovation** rassemble des acteurs de l'industrie financière, en Ile-de-France. Il s'agit de la première labellisation dans le secteur financier et son rôle devra être déterminant à la fois pour sa propre dynamique et pour l'ingénierie financière des autres pôles. Le témoignage d'un responsable de ce pôle lors du Forum ainsi que celui de **CDC Entreprises** sur sa propre politique permettront d'approfondir ce sujet capital.

5. PME-Pôles : comment passer à la vitesse supérieure ?

Tout au long des débats du Forum, des pistes d'amélioration seront proposées par les participants PME mais également par des représentants de l'administration. Dès à présent, on peut affirmer que les pôles de compétitivité ont fait progresser d'innombrables PME et que le modèle mis en place en France est opérationnel. Les résultats de l'évaluation des pôles, attendus à l'été 2008, seront très utiles pour affiner cette approche et donner un nouveau départ à cette initiative majeure de politique industrielle.

« Aujourd'hui, les pôles de compétitivité s'engagent dans la phase de mise en œuvre de leurs projets. La réussite de cette nouvelle phase nécessite la poursuite de la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans le soutien aux pôles et un engagement décisif du capital investissement » souligne le sénateur **Pierre Laffitte** à la veille de l'ouverture du Forum.

Le Forum des Pôles de Compétitivité rassemble chaque année depuis 2005 à Sophia Antipolis les principaux acteurs de l'innovation, en France et en Europe.

Le troisième forum des pôles de compétitivité est organisé par la Fondation Sophia Antipolis en coopération avec le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi (MINEFE), la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et CDC Entreprises.

Avec le soutien du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis et du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Forum 2007 se tiendra le 9 novembre, de 8h30 à 18h30, au Centre International de Communication Avancée (CICA), 2229 route des crêtes à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes).

Informations et inscriptions presse :

MC&B / com@sophia-antipolis.org

Marie-Claude Bessis / 06 80 64 18 81

Jean-Christophe Valdelièvre : 06 72 91 81 39